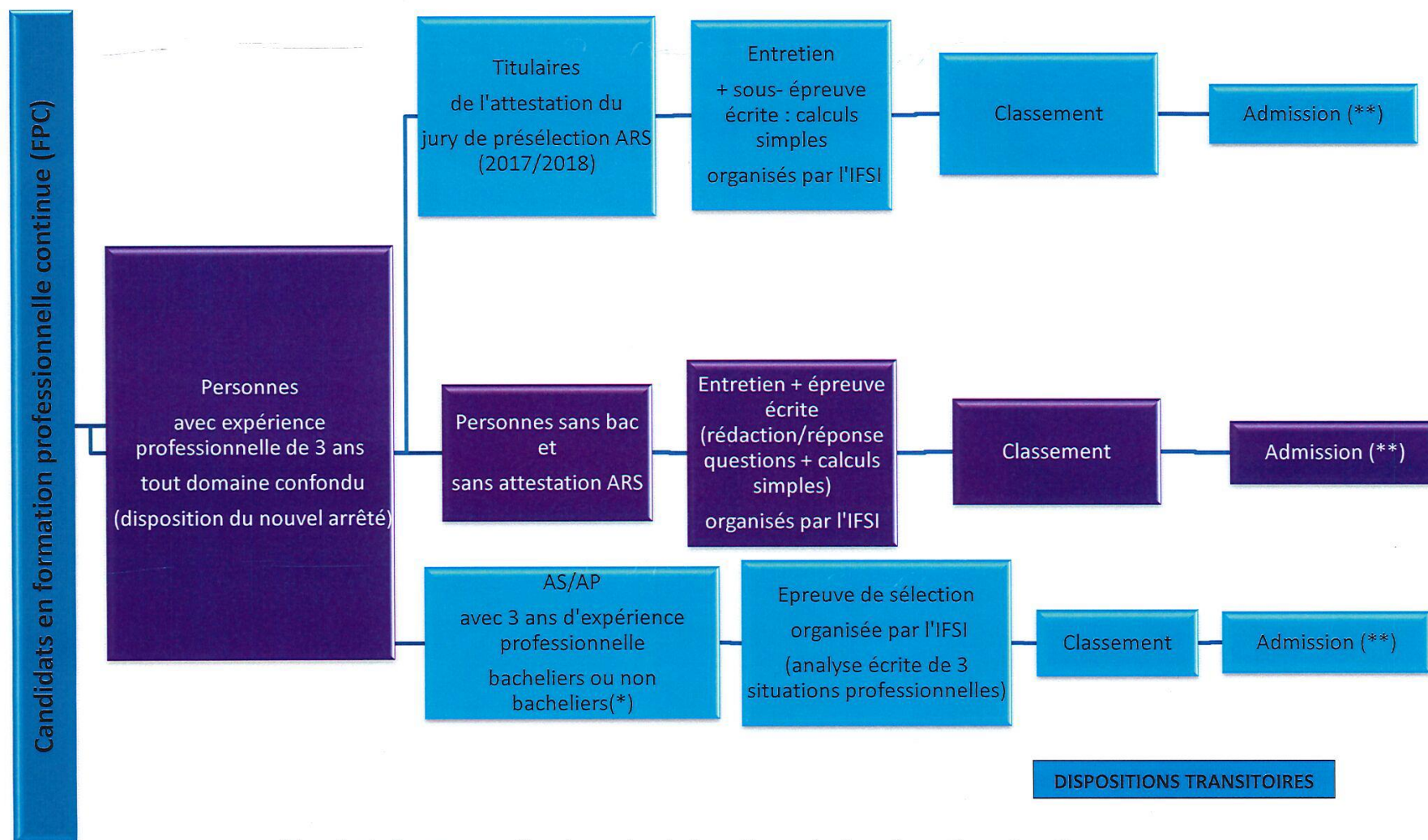


DISPOSITIONS DE SELECTION DES CANDIDATS en FPC pour la RENTREE 2019 – QUOTA DEDIE DE 33%



(*) Les bacheliers peuvent s'inscrire par la voie formation professionnelle continue et par Parcoursup

(**) L'admission est prononcée pour la rentrée de septembre 2019 ou de février 2020